Pays de la Loire, Sarthe
Montfort-le-Gesnois
2 rue des Dames

Prieuré Saint-Gilles, actuellement maison, 2 rue des Dames

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058829
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : prieuré
Précision sur la dénomination : prieuré simple
Vocable : Saint-Gilles
Destinations successives : maison
Parties constituantes non étudiées : logement, salle capitulaire, cour, dépendance, mur de clôture, portail, parc, poulailler

Compléments de localisation

anciennement commune de Pont-de-Gennes
Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1836, B3, 810 ; 2019, AC, 165

Historique

Le prieuré bénédictin de Pont-de-Gennes, sous le vocable de Saint-Gilles, aurait été fondé vers 1092 par Agnès de Chaources, veuve de Hugues de Gennes. En témoigne une charte issue du cartulaire de l'abbaye de Saint-Avit près de Châteaudun, par laquelle Agnès accorde au prieuré l'église Saint-Victeur de Pont-de-Gennes (qui deviendra Saint-Gilles), la chapelle Sainte-Croix (du château de Gennes ou de Montfort selon les deux interprétations possibles), la chapelle Saint-André, ainsi que l'église et la chapelle de Vibraye. A cette occasion, Pétronille et Hadrilde, ses filles, sont consacrées à Dieu et deviennent les premières prieures, sous l'obédience de cette abbaye (voir annexe). Les possessions du prieuré sont confirmées par une bulle du pape Alexandre III de 1176.
L'existence de l'établissement est assurée par des donations, bien-fonds, revenus et droits divers, constituant le fief du prieuré administré par une prieure nommée par l'abbaye de Saint-Avit, et dont les suzerains sont les seigneurs de Montfort en leur vertu de fondateurs. Le prieuré dispose ainsi de plusieurs maisons, notamment à proximité immédiate dans la rue des Dames, d'une place ou "pavé", mais aussi de métairies, terres, vignes, jardins, et même une tannerie citée au XVIe siècle, que les prieures louent pour en tirer des revenus, des droits de pêche dans l'Huisne et la Braye, de faire paître des porcs et de prélever du bois dans les bois de Montfort et de Vibraye, etc. Elles possèdent également les étals sis sous leurs murs qu'elles louent à des bouchers pour le commerce de la viande. Plusieurs transactions des moniales avec les seigneurs de Montfort sont connues, par exemple concernant leur droit de moyenne et basse justice en 1235. Les sœurs disposaient d'une prison où étaient enfermés les accusés relevant de leur juridiction.
Il subsiste du prieuré primitif, élevé au XIIe siècle, le bâtiment attenant à l'église, qui semble correspondre à l'ancienne salle capitulaire, avec ses baies géminées romanes donnant sur la cour. On peut supposer que les bâtiments s'organisaient en carré autour d'un petit cloître en bois, dont subsiste un corbeau dans le mur nord de l'église. Une grande partie des bâtiments peut avoir disparu au cours de destructions (guerre de Cent Ans, guerres de Religion). Au XIXe siècle, alors qu'elle était encore surmontée d'un étage, cette "salle capitulaire" servait de grange et de cave. Quant au logis placé en retour, avec sa haute toiture pentue, sa tour d'escalier et ses ouvertures chanfreinées, il est ajouté bien après la période romane, à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle. En 1458, la prieure Jeanne de Baigneux déclare au roi son

prieuré de Pont-de-Gennes consistant "en maisons, cloistres, murailles et jardins". En 1571, Antoinette de Chastellux avoue au seigneur de Montfort tenir de lui "les maisons, grange, estable, jardins, cours, circuit d'autour et environs d'icelles choses appelées le prieuré de Genes".
Les noms des prieures nous sont ainsi connus à partir de la fin du XIVe siècle et énumérés par l'abbé Robveille dans sa monographie sur Pont-de-Gennes. Au début du XVIe siècle, la mise en place de la commende déstabilise fortement l'établissement, les prieures ne résidant plus nécessairement sur place et confiant la gestion du domaine à un fermier général. Entre 1546 et 1570, la prieure Antoinette de Chastellux décide de rétablir la conventualité au sein du prieuré alors en pleine déshérence, ce qui ne se fera pas sans difficultés : accusée d'hérésie, elle en sera même chassée. Un document retrouvé par Paul Cordonnier révèle qu'un siècle plus tard, en 1688, les bâtiments du prieuré n'étaient guère propres à recevoir des religieuses : la prieure Catherine Le Geay voulait ainsi se retirer à l'abbaye du Pré au Mans sous prétexte que ledit prieuré n'était point "clos en estat d'habitation pour des religieuses, suivant les institutions canoniques". Il semble que la situation de l'établissement ne s'améliore pas au XVIIIe siècle : les prieures résident alors dans des abbayes citadines, celle du Pré au Mans ou celle du Ronceray à Angers, laissant la gestion du domaine au fermier général. Le dernier d'entre eux, Lemarié, aurait fait détruire la grange dîmière.
A la fin du XVIIIe siècle, de l'aveu même d'une prieure commendataire, la conventualité n'était plus observée à Pont-de-Gennes. Il semble que lorsque la Révolution éclata, le prieuré avait été déserté par ses dernières moniales et qu'il fut supprimé dans la plus grande indifférence. Saisis comme biens nationaux, les bâtiments sont décrits comme suit en 1791 : "Les bâtimens du prieuré du Pont de Gennes, consistans dans une grande cuisine, deux chambres hautes et un petit cabinet, grenier sur le tout, deux granges, quatre écuries, une loge et toir à porcs, cour issues et jardin de trois quart de journal, y compris une ouverture de porte particulière qui conduisoit à l'église". On note que le prieuré ne compte que quelques pièces et n'est sans doute alors pas plus grand que l'ensemble actuel. Le 16 septembre 1791, les bâtiments sont adjugés à un notaire, Jacques Germain. Le domaine, comprenant des terres sur les communes de Pont-de-Gennes, Connerré et Saint-Mars-la-Brière, ainsi que deux maisons dites "maisons des Dames" alors affermées, est morcelé et vendu.
Le plan cadastral napoléonien de 1836 figure les bâtiments actuels : ils sont alors propriété de Louis Germain, sans doute fils de Jacques Germain. Vraisemblablement au cours du XIXe siècle, le logis est partiellement remanié notamment au niveau des ouvertures de la partie ouest, peut-être suite à une division. Devenu habitation particulière, le prieuré appartient à un marchand de biens, puis à M. Garry, huissier à Montfort, dans la 1ère moitié du XXe siècle. Celui-ci aurait fait supprimer l'étage au-dessus du bâtiment roman pour que la tour soit bien visible. On lui doit peut-être également le grand poulailler dans la cour. En 1945, la propriété est achetée par une famille parisienne, les Griffaton. Paul Cordonnier mentionne dans le garage une très grande cheminée, qui correspondait peut-être à la cuisine signalée en 1791. Quelques remaniements d'ouvertures sont réalisés dans la 2e moitié du XXe siècle.

Période(s) principale(s) : 12e siècle, limite 15e siècle 16e siècle
Période(s) secondaire(s) : 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Description

Le bâtiment le plus ancien, perpendiculaire à l'église et orienté à l'ouest, conserve une façade partiellement romane, avec une grande porte en arc légèrement brisé flanquée, de chaque côté, de deux baies géminées. Les arcs retombent aux extrémités sur de simples tailloirs et, au milieu des baies, sur un linteau perpendiculaire à la façade et supporté par deux colonnettes. Le dessin des chapiteaux est très simple et esquisse parfois une imitation de feuillages. Il s'agit selon toute vraisemblance de l'entrée de l'ancienne salle capitulaire. A l'arrière subsiste une autre baie romane, à large ébrasement, ainsi que plusieurs fenêtres chanfreinées.
Placé en retour et orienté au nord, le logis présente quatre travées : les deux de gauche ont conservé leurs ouvertures chanfreinées et une porte à linteau en accolade. Du côté de l'Huisne, une tour d'escalier carrée dans l'œuvre fait la jonction avec l'autre bâtiment. L'escalier en vis, en pierre, possède un noyau circulaire dont la base est moulurée. Les portes s'ouvrant sur l'escalier sont chanfreinées et pourvues d'accolades. Donnant sur la cour du prieuré, le mur nord de l'église présente une ancienne porte chanfreinée aujourd'hui murée, ainsi qu'un corbeau qui pourrait avoir supporté une galerie d'un petit cloître en bois. Au milieu de la cour se trouve aujourd'hui un grand poulailler à ouvertures encadrées de briques et à pignon couvert.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moellon, enduit (?)
Matériau(x) de couverture : tuile plate
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit polygonal
Escaliers : escalier demi-hors-œuvre : escalier en vis, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : ornement végétal, feuillage
Précision sur les représentations :

Chapiteaux des baies de la "salle capitulaire" ornés pour certains de feuillages stylisés.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4234. **1176-1226 : confirmations des possessions de l'abbaye de Saint-Avit près de Chateaudun.**

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4241. 1534, 3 novembre : bulle du pape Paul III confirmant à Marguerite de Houville la possession du prieuré Saint-Victeur et Saint-Gilles de Pont-de-Gennes.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4611. **1202-XVIIe siècle : donation à l'abbaye de Saint-Avit près Châteaudun par Agnès, femme de Hugues de Gennes, des églises de Saint-Victeur de Gennes, de Saint-Jean de Vibraye et autres biens** (et copies de cette donation).

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4616. **1507-1631 : acquisitions par le prieuré de Pont-de-Gennes de maisons et terres au même lieu.**

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4617. 1676, 26 août : bail du prieuré de Pont-de-Gennes à Pierre Bussonnier prêtre.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4618. **1451-1648 : baux des domaines du prieuré de Pont-de-Gennes.**

- Archives départementales de la Sarthe ; H 4620. 1473-1650 : reconnaissance au prieuré de Pont-de-Gennes pour maisons situées rue des Dames.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4621. 1451-1650 : reconnaissance au prieuré de Pont-de-Gennes pour maisons et droits de rivière, ruelle du Chardonnay.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4632. 1458 : déclaration du prieuré de Pont-de-Gennes au roi par Jeanne de Baigneux.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4633. 1475-1659 : aveux rendus pour les biens du prieuré de Pont-de-Gennes.

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4634. XVe siècle (vers 1450) : papier censier du prieuré de Pont-de-Gennes.

- Archives départementales de la Sarthe ; H 1577. **1739-1749 : prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes, aveux et déclarations.**

- Archives départementales de la Sarthe ; H 1578 à 1580. 1505-1691 : prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes, domaine.

- Archives départementales de la Sarthe ; H 1581 à 1587. 1493-1783 : prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes, fief et déclarations.

- Archives départementales de la Sarthe ; H Additif 24. 1571 : copie d'un aveu de la prieure Antoinette de Chastellut du prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes au seigneur de Montfort.

- Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 575. Collection Paul Cordonnier, ancienne commune de Pont-de-Gennes.

- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Q 559. 1791 : estimation et vente du prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes.

- Archives diocésaines du Mans ; boîte 1106. **Papiers concernant la paroisse de Pont-de-Gennes.**

- DRAC des Pays de la Loire. Documentation CRMH : prieuré Saint-Gilles de Montfort-le-Gesnois.

Documents figurés

- 1957 : photographies du prieuré de Pont-de-Gennes, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 575).

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

Bibliographie

- BESSE, Jean-Martial. Abbayes et prieurés de l'ancienne France, t. 8, province ecclésiastique de Tours. Ligugé : Chevetogne, 1920.
  p. 183

- DEBUISSER, J.-P. **Histoire de Pont-de-Gennes, Montfort-le-Rotrou, Saussay (avant 1789)**. Pont-de-Gennes : 1981.
  p. 9-12, 14, 18, 46-52, 54

- CAUVIN, Thomas. **Géographie ancienne du diocèse du Mans**. Paris : Derache libraire, Le Mans : Gallienne imprimeur-libraire, 1845.

- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe**, t. 1, 1829. Réédition Paris : Lorisse, 1999.
  p. 481

- PIOLIN, Paul. **Histoire de l'église du Mans**, t. 3, 1863.
  p. 390-391

Périodiques

- CUISSARD, Charles. "Sommaire des chartes de l'abbaye de Saint-Avit". Bulletin de la Société Dunoise, t. 9, 1898.
  p. 169-199

- ROBVEILLE, Alphonse, FROGER, Louis. **"La communauté d'habitants de Pont-de-Gennes".** *La Province du Maine*, 1908.
  p. 314 à 325

- ROBVEILLE, Alphonse. FROGER, Louis. **"La communauté d'habitants de Pont-de-Gennes"** (suite et fin). *La Province du Maine*, t. 17, 1909.
  p. 24

Annexe 1

L'acte de fondation du prieuré de Pont-de-Gennes.

AD Eure-et-Loir ; H 4611. **Vers 1092 : donation par Agnès de Chaources à l'abbaye Saint-Avit pour la fondation du prieuré de Pont-de-Gennes** (extrait d'après plusieurs traductions copiées au XVIIe siècle).
"J'ay Agnès femme de Hugues de Gennes considérant la lignée et propagation de la chair et du sang estre fragille et caducque et désirant amplifier la génération en Jésus Christ de succession ferme et stable et mes deux filles Pétronille et Haldvilde attachées au joug léger de Christ et les consacrer à perpétuité à l'habit de saincte virginité ; et pour ce que je connais quelles ne pouvoient durer sans alimens corporels estant environnées de chair corruptible j'ay advisé n'estre nullement convenable les séparer davers [?] moy sans mariage ayant résolu de joindre leur virginité au thalame de l'immortel époux, je donne donc à mesdites filles et à saint Avy au monastère duquel je les ay dédiées les choses cy après déclarées pour les posséder à perpétuité, à scavoir l'église de saint Victeur de Gennes avecques tous le circuit à telle condition que tous ceux qui logeront vendront et achepteront seront tenuz payer le cens et la coustume et tout ce qui appartient à la parroisse tant de dismes que de droict de sépulture. Je donne aussy la chappelle de St André et la chappelle de Ste Croix qui est assise dedans le chasteau et des troys mestayries qui sont assises devant Montfort, desquelles Fulcrad Thibault et Jehan tiennent la disme de grains, d'aigneaux, de leine, porcs, veaux et au surplus la disme de toute la terre que je tiens en domaine à Montfort et de celle qui est desgastie et desfrichée et qu'il sera sy après qui quonque soit de bois soit de vigne soit de terre déserte […]".

Illustrations

Le prieuré et l'église sur le cadastre napoléonien de 1836.
IVR52_20197201214NUCA

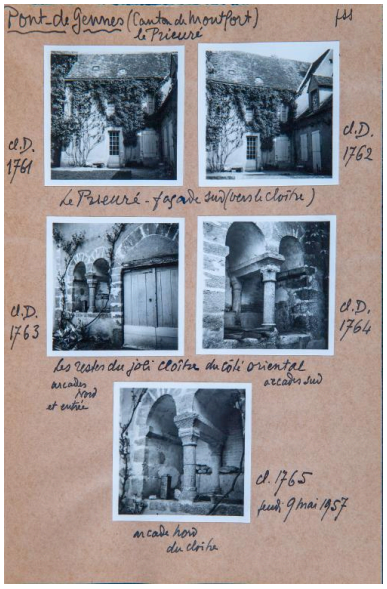

Des photographies du prieuré en 1957, par Paul Cordonnier.
Repro. Pierre-Bernard Fourny,
Phot. Paul Cordonnier-Détrie

Une vue aérienne du prieuré.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202646NUCA

IVR52_20197201443NUCA

Le logis prieural.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200570NUCA

La façade de la salle capitulaire.
Phot. Pierrick Barreau
IVR52_20197201203NUCA

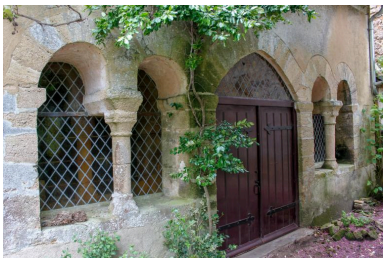

La façade de la salle capitulaire.
Phot. Pierrick Barreau
IVR52_20197201204NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Montfort-le-Gesnois : présentation du bourg (IA72058823) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Bourg de Montfort-le-Gesnois : ancien bourg de Pont-de-Gennes (IA72058826) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois,

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

Le prieuré et l'église sur le cadastre napoléonien de 1836.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201214NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

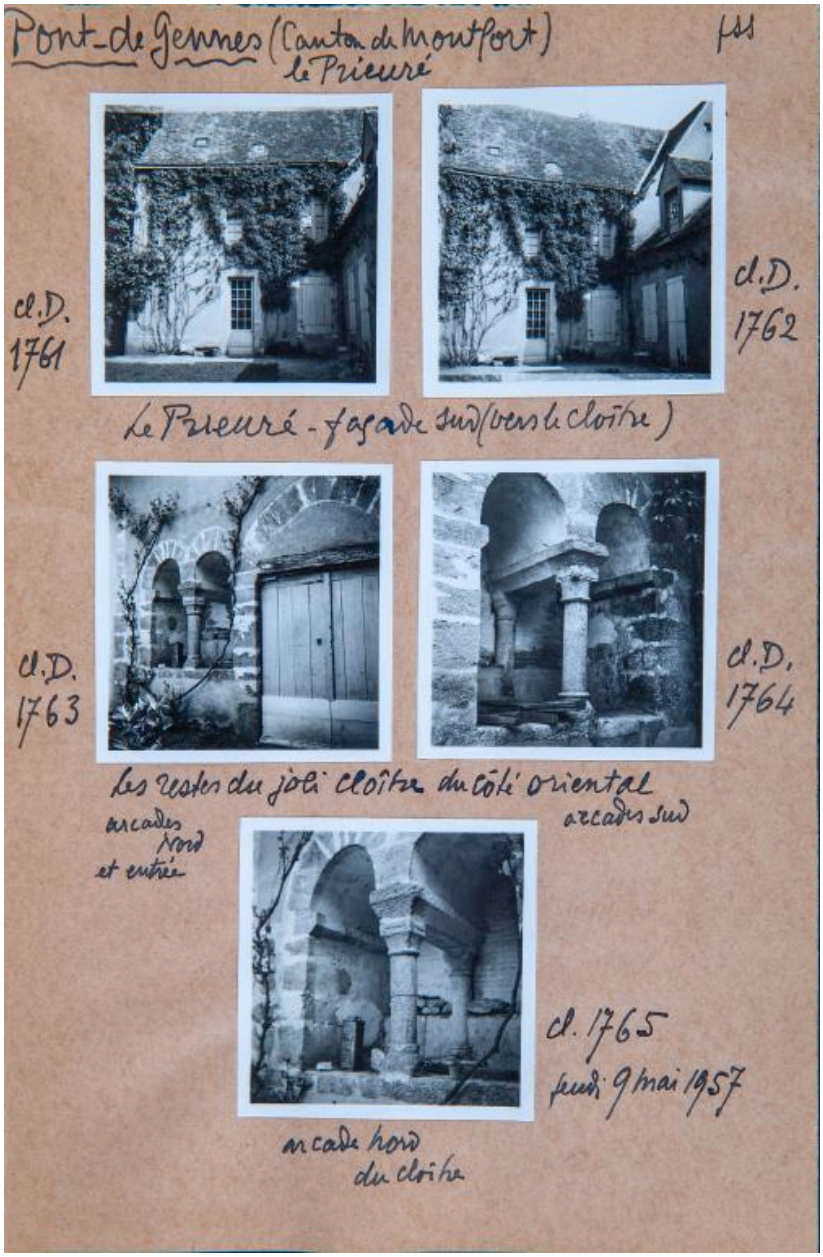

Des photographies du prieuré en 1957, par Paul Cordonnier.

Référence du document reproduit :

- 1957 : photographies du prieuré de Pont-de-Gennes, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 575).

IVR52_20197201443NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny, Auteur de l'illustration : Paul Cordonnier-Détrie
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne du prieuré.

IVR52_20197202646NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

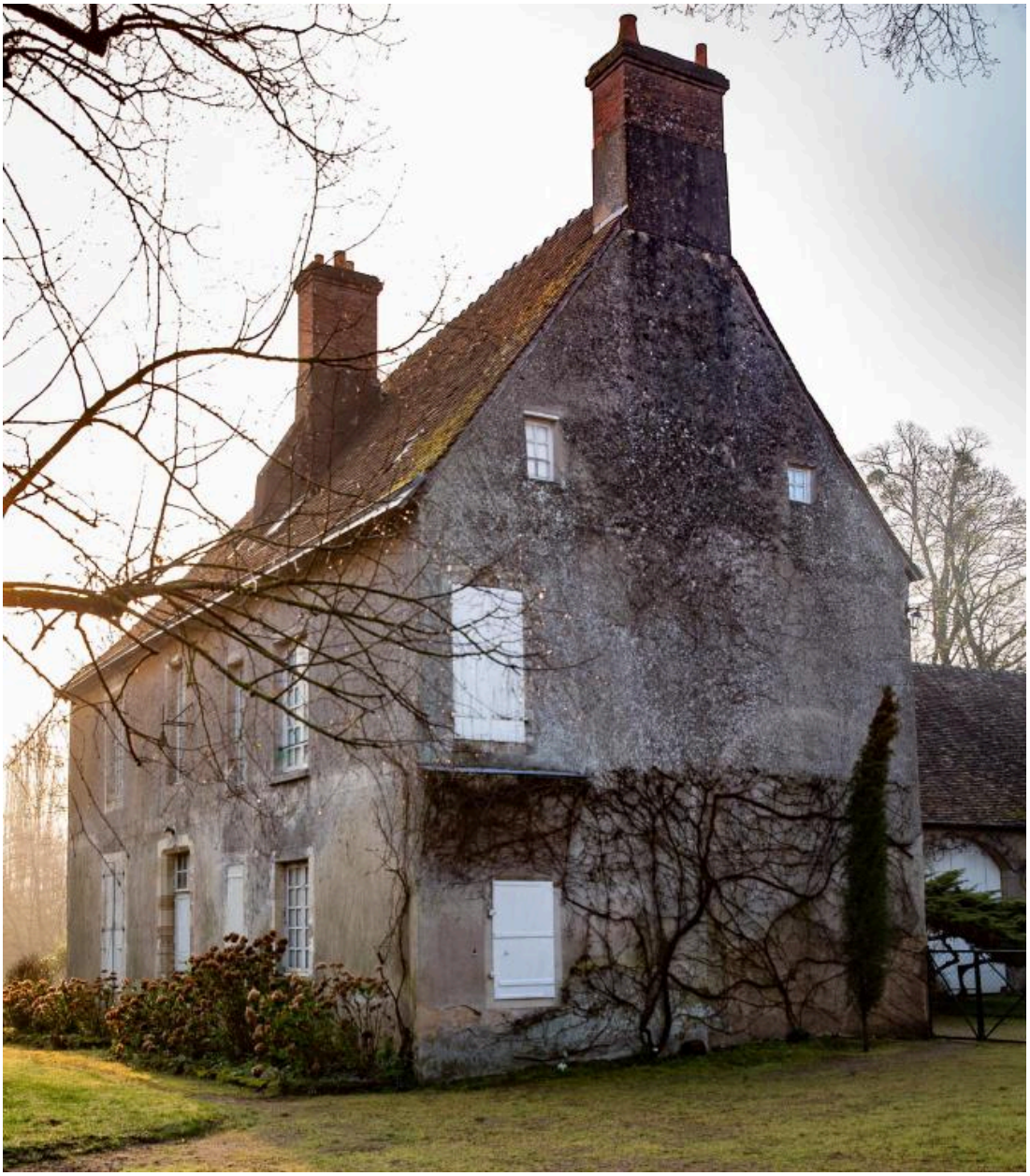

Le logis prieural.

IVR52_20197200570NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La façade de la salle capitulaire.

IVR52_20197201203NUCA
Auteur de l'illustration : Pierrick Barreau
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La façade de la salle capitulaire.

IVR52_20197201204NUCA
Auteur de l'illustration : Pierrick Barreau
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation